

### **👉 Pourquoi avoir créé une formation sur le développement durable et la santé ? Comment est né PLAN HEALTH FAIRE ?**

Aujourd'hui, devant la richesse et la diversité des enjeux portés par le développement durable (DD) et face à l'urgence d'agir, concilier « DD et santé » doit devenir une réalité concrète. Or l'intégration effective en établissement de santé et à l'Université reste limitée, et l'offre de formation, tant initiale que continue, des acteurs est hétérogène. Pourtant un des premiers leviers pour agir est la formation, l'information, la sensibilisation. Face à ce constat, une formation intitulée « PLAN HEALTH FAIRE », basée sur un outil scientifique et ludique et destinée à sensibiliser les acteurs de la santé au DD, a été conçue.

PLAN HEALTH FAIRE est né d'un travail universitaire conduit conjointement par Léa BOISSINOT<sup>1</sup> et Jérémy GUIHENNEUC<sup>2</sup>, dans le cadre du diplôme universitaire « Développement durable du concept à la pratique de soins » suivi en 2020-2021 à Médecine Sorbonne Université 2020-2021.

### **👉 Comment contribuer (en tant que citoyen, professionnel d'un cabinet de conseil, chargé de mission RSE, professionnel de santé, référent développement durable...) ?**

Vous pouvez contribuer à PLAN HEALTH FAIRE en devenant un relai au niveau de votre territoire, de votre structure. Devenez un animateur formé (après un parcours de formation qui comprend : participation à un atelier PLAN HEALTH FAIRE, lecture du guide d'autoformation, et signature de la charte d'engagement PLAN HEALTH FAIRE) !

### **👉 Est-il possible d'avoir une présentation de PLAN HEALTH FAIRE, pour savoir de quoi il s'agit exactement (objectifs pédagogiques, cibles, techniques d'animation...) ?**

Pour une présentation succincte de PLAN HEALTH FAIRE, nous vous invitons à consulter la page : <https://www.omedit-idf.fr/plan-health-faire-2/>

Si vous souhaitez davantage de détails, merci de faire une demande par mail à l'adresse suivante : [planhealthfaire@gmail.com](mailto:planhealthfaire@gmail.com). Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

### **👉 Quand le jeu de cartes PLAN HEALTH FAIRE sera-t-il disponible ?**

L'édition des jeux de cartes est un prérequis à la réalisation des formations PLAN HEALTH FAIRE et à sa diffusion. A ce jour, seuls les 2 exemplaires détenus par Jérémy et Léa existent. L'édition à « grande échelle » nécessite un financement. Nous sommes actuellement, en recherche de ce dernier.

PLAN HEALTH FAIRE a été développé dans une démarche « éco responsable ». C'est pourquoi, l'édition du jeu sera confiée à un imprimeur français respectueux des normes de qualité de production, qualité sociale, et environnementale (encre végétale, arbre non issu de la déforestation...), présentant des labels et certifications garantissant son implication et le respect de l'environnement.

Nous espérons éditer d'ici septembre 2022, a minima 100 exemplaires que nous pourrons proposer aux futurs animateurs/formateurs PLAN HEALTH FAIRE !

### **👉 Sous quelles modalités se procurer le jeu de cartes PLAN HEALTH FAIRE ?**

Un jeu de cartes sera délivré aux personnes « habilitées » à animer les formations PLAN HEALTH FAIRE (c'est-à-dire participation à un atelier PLAN HEALTH FAIRE, lecture du guide d'autoformation, signature de la charte d'engagement PLAN HEALTH FAIRE).

Les modalités exactes seront prochainement diffusées.

<sup>1</sup> Dr Léa BOISSINOT, pharmacien, praticien hospitalier à l'Observatoire des médicaments, dispositifs médicaux et des innovations thérapeutiques (OMEDIT) d'Ile de France

<sup>2</sup> Dr Jérémy GUIHENNEUC, pharmacien, assistant hospitalo-universitaire en Santé Publique au CHU Poitiers et à la faculté de Médecine et Pharmacie-Université de Poitiers. Doctorant, étudiant les liens entre changement climatique et établissements de santé au sein de l'équipe de recherche « Interaction Homme Environnement Santé » (IHES) CNRS 7267 EBI et de l'axe de Santé Environnementale du Centre d'Investigation Clinique (CIC) INSERM 1402.

### 👉 Je souhaite suivre une formation à distance. Comment s'inscrire ? Organisez-vous des sessions en ligne ?

Actuellement, les formations à distance ne sont pas possibles, seul le format « présentiel » est disponible. La création d'un format dématérialisé est programmée à moyen terme (sous réserve de ressources humaines et financières).

### 👉 Faut-il être formé pour devenir animateur/formateur ?

Oui. Seul un animateur formé (participation à un atelier PLAN HEALTH FAIRE, lecture du guide d'autoformation, signature de la charte d'engagement PLAN HEALTH FAIRE) peut animer un atelier PLAN HEALTH FAIRE.

### 👉 Formez-vous des animateurs ?

Pour que PLAN HEALTH FAIRE « diffuse » auprès du plus grand nombre, il est indispensable de créer un réseau de formateurs/animateurs et que ces derniers s'approprient l'outil.

Actuellement, seuls des ateliers PLAN HEALTH FAIRE, animés par Léa BOISSINOT et/ou Jérémie GUIHENNEUC, sont organisés à l'occasion de congrès scientifiques, de journées régionales, de formations initiales et continues en santé.

Les « formations de formateurs » n'ont pas encore débuté. Ces dernières débiteront prochainement. A compter du dernier trimestre 2022 (au plus tard), des sessions de « formation de formateurs » seront organisées (les modalités d'inscription seront détaillées/communiquées ultérieurement).

**Démarche à suivre** pour connaître les prochaines dates de formation :

1. Suivre l'actualité sur la page (régulièrement mise à jour) : : <https://www.omedit-idf.fr/plan-health-faire-2/>
2. Faire une demande de formation à l'adresse suivante : [planhealthfaire@gmail.com](mailto:planhealthfaire@gmail.com), afin que nous vous ajoutions à la liste des personnes désireuses d'être formées (formation de formateurs débiteront en octobre 2022).

### 👉 Je suis intéressé.e pour proposer ce type d'atelier dans mon établissement. Pouvez-vous me donner la marche à suivre ?

Proposer ce type d'atelier au sein de votre établissement de santé (à l'échelon local) ou à l'université/institut de formation est une très bonne idée ! En effet, cela permettra aux participants de comprendre les enjeux du développement durable appliqués à la santé, de fédérer les parties prenantes, et de passer à l'action (en proposant des actions durables).

Au sein de votre structure, nous recommandons qu'une personne ressource soit formée à l'animation PLAN HEALTH FAIRE. Pourquoi ? Car, appartenir à l'établissement dans lequel les formations seront proposées permet de connaître les difficultés et leviers de la structure et la personne ressource sera plus à même de sensibiliser ses collègues et usagers et créer une dynamique durable dans l'établissement.

**Démarche à suivre :**

1. Suivre l'actualité sur la page (régulièrement mise à jour) : : <https://www.omedit-idf.fr/plan-health-faire-2/>
2. Faire une demande de formation à l'adresse suivante : [planhealthfaire@gmail.com](mailto:planhealthfaire@gmail.com), afin que nous vous ajoutions à la liste des personnes désireuses d'être formées (formation de formateurs débiteront en octobre 2022).

### 👉 Disposez-vous d'une certification QUALIOPI ?

A ce jour, PLAN HEALTH FAIRE ne dispose pas de la marque QUALIOPI. Une demande de certification QUALIOPI sera effectuée prochainement. Cela facilitera par exemple l'intégration au plan de formation des structures.

👉 **Pouvez-vous venir animer des ateliers lors d'un congrès ?** Avec plaisir, selon nos disponibilités. Merci de nous contacter via : [planhealthfaire@gmail.com](mailto:planhealthfaire@gmail.com). Nous ne manquerons pas de vous répondre.

👉 **Combien de personnes peuvent participer à un atelier ?** Selon la technique d'animation choisie (4 techniques d'animation disponibles), l'atelier peut accueillir de 8 à 35 participants.